

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS;

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du  
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis - - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT; Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.  
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Représentant spécial pour la province d'Ontario: J. S. Robertson Co., 152 rue Bay, Toronto.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement  
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration  
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont  
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait  
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables  
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

## LES VENTES A FAUX POIDS ET LA "PATRIE"

La semaine dernière, la "Patrie", de Montréal, a publié  
plusieurs articles se rapportant à la vente du charbon à faux  
poids. Dans ces articles, elle s'indigne de constater l'état  
de choses existant à Montréal. Nos lecteurs pourront s'en  
convaincre en lisant un extrait de l'un de ces articles que  
nous reproduisons ci-après:

"La campagne inaugurée par la "Patrie" pour la sup-  
pression de la vente du charbon à faux poids lui a fait décou-  
vrir un ordre de choses scandaleux, et si le quart de ce  
que racontent des gens dignes de foi est vrai, certains com-  
merces ne seraient que des exploitations honteuses et crimi-  
nelles des consommateurs.

"Ce ne serait pas dans le commerce du charbon seul  
qu'on trouverait des marchands dénués de tout scrupule; on  
en rencontrerait dans bien d'autres négoce. Le foin, le grain,  
etc., seraient vendus dans les mêmes conditions que le char-  
bon et les méthodes employées par les charbonniers peu  
honnêtes seraient suivies par les non moins malhonnêtes  
marchands d'autres produits.

Les trucs auxquels ont recours ces tristes personnages  
sont aussi nombreux que pervers."

Cet article se termine par le paragraphe suivant:

"Le remède doit venir des marchands mêmes, et une  
Ligue des vendeurs à bon poids aurait vite fait de suppri-  
mer les ventes et les marchands malhonnêtes."

Nous croyons que la "Patrie" est sincère, et si elle se  
révolte avec autant d'indignation, nous ne doutons pas  
qu'elle ait découvert les faits motivant son opinion. Nous  
ne voudrions pas croire qu'elle se fâche dans le but de faire  
croire aux petites gens qu'elle est réellement dévouée à leurs  
meilleurs intérêts, et dans le but également de s'attirer un  
plus grand nombre de lecteurs.

Nous regrettons, cependant, que la "Patrie" n'ait aucun  
fait à signaler à l'appui de ce qu'elle avance. En l'absence  
de preuves, il est impossible que le public différencie le mar-  
chand honnête du marchand malhonnête; dans ces condi-  
tions, il éprouve de la défiance envers le marchand honnête

tout autant qu'envers celui qui le trompe.

La "Patrie" a inauguré une campagne et elle a décou-  
vert un ordre de choses scandaleux. Il est évident qu'elle  
doit connaître les noms et les adresses de ces marchands  
malhonnêtes, et si elle veut être prise au sérieux et conser-  
ver elle-même sa réputation, elle doit dénoncer ces mar-  
chands exploiters.

Dans notre opinion, la "Patrie", en publiant un tel  
article, a commis envers les marchands une grave injustice.  
Nous connaissons suffisamment le commerce pour savoir  
qu'il est impossible à un marchand de se livrer à cette prati-  
que de vendre des marchandises à faux poids. Nous savons  
également qu'aucune classe de la société ne prend plus de  
soins que la classe des marchands pour conserver intacte  
sa réputation d'honnêteté; le marchand sait parfaitement,  
en effet, que dès que son honnêteté sera mise en doute par  
le public, il sera appelé à disparaître de l'arène commerciale.

Aucune classe de la société ne travaille avec autant d'as-  
siduité et aussi longtemps que l'épicier; le marchand de  
nouveau-tés, le pharmacien et le marchand général, et autres,  
et nous savons que si ces personnes étaient malhonnêtes, et  
si leur but était d'exploiter le public, elles s'y prendraient au-  
trement qu'en vendant de la marchandise.

Dans le dernier paragraphe de son article, la "Patrie"  
dit que le remède pour faire cesser les ventes à faux poids  
doit venir des marchands eux-mêmes. Nous ne partageons  
pas son opinion. Il y a des criminels dans les diverses clas-  
ses de la société, et il appartient à ceux qui sont lésés de  
porter plainte devant les tribunaux. D'ailleurs, il n'est guère  
raisonnable de s'attendre à ce que des détaillants se fassent  
les délateurs de certains de leurs confrères, avec lesquels ils  
ne font aucune opération commerciale.

Nous avons reçu des protestations de la part de plu-  
sieurs marchands au sujet des articles publiés par la "Patrie,"  
et dont nous venons de reproduire un extrait. Au nom des  
marchands honnêtes, nous prions la "Patrie" de vouloir bien  
dénoncer les marchands qui vendent à faux poids ou de se  
rétracter. Les marchands honnêtes ne peuvent souffrir  
qu'une accusation générale de ce genre soit lancée dans le  
public si elle n'est appuyée de faits réels bien spécifiés.



## Tanglefoot,

le Papier à Mouches Originel.  
Depuis 25 ans le Modèle-Type de  
Qualité. Tous les autres papiers  
à mouches sont des imitations.